

JUN 11 1997

CanadaExport



Vol.15, N° 11 — 16 juin 1997

Les gens d'affaires canadiens demeurent confiants à la veille de la rétrocession de Hong Kong à la Chine

À la veille du retour de Hong Kong dans le giron chinois, le 1er juillet 1997, l'attention du monde est centrée sur cette petite mais dynamique plaque tournante de l'Asie. Quelles seront les répercussions de ce transfert de souveraineté pour les Canadiens qui font des affaires dans la région? Selon une enquête effectuée récemment auprès des milieux d'affaires, les gens d'affaires du Canada qui résident à Hong Kong demeurent confiants.

Quatre-vingt dix-neuf pour cent des répondants à une enquête de la Chambre de commerce du Canada à Hong Kong ont déclaré que leur entreprise exercerait encore ses activités à Hong Kong après l'an 2000. De plus, la majorité des entreprises ayant un siège régional à Hong Kong prévoient y maintenir ou y élargir leurs activités.

Plus de la moitié des répondants ont

mentionné le respect de la loi comme principal facteur dans leur évaluation du contexte des affaires de Hong Kong et

Puisque la rétrocession à la Chine approche rapidement, CanadExport tourne aussi son attention vers Hong Kong, en mettant l'accent sur son avenir comme porte d'entrée sur la Chine et le maintien de son statut de partenaire commercial précieux pour le Canada.

34 % d'entre eux ont évoqué les coûts associés à l'exercice de leurs activités. La majorité des représentants d'entre-

prises qui ont répondu aux questions, soit près d'une centaine, ont énuméré une série d'avantages potentiels de la

rétrocession, y compris un meilleur accès au marché chinois, le transfert en Chine du modèle d'économie de marché en vigueur à Hong Kong, l'augmentation

des investissements à Hong Kong en provenance du continent chinois et la diminution des inquiétudes suscitées par les risques appréhendés de la rétrocession.

Par ordre d'importance, en voici les inconvénients potentiels : multiplication

Voir page 5 — Les gens d'affaires canadiens

L'accord entre le Canada et l'Italie sur les télécommunications est le point culminant de la mission commerciale

Bonne nouvelle pour les entreprises canadiennes du secteur des télécommunications. Un protocole d'entente signé à Rome au cours de la mission commerciale en Italie du mois d'avril 1997 ouvrira de nouveaux débouchés sur le marché italien et stimulera la collaboration entre l'industrie canadienne et l'industrie italienne sur les questions de politique et de réglementation. Les perspectives dans d'autres secteurs sont aussi prometteuses.

Un accord important

L'accord sur les télécommunications n'était qu'un des faits saillants — quoique un des plus importants — de la mission commerciale de trois jours qui s'est déroulée du 16 au 19 avril. Trente représentants de 20 entreprises canadiennes ont participé avec le ministre du Commerce international à

une série de réunions et d'activités de partenariat à Rome et à Milan, mises en oeuvre par des organisations industrielles et gouvernementales de nombreux secteurs, notamment les télécommunications, l'aérospatiale, le cinéma et le tourisme. Grâce à la mission, les milieux d'affaires italiens

Voir page 6 — L'accord Canada-Italie

CanadExport EN DIRECT

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/canex>

DANS CE NUMÉRO

Au fil des initiatives	2
Nouvelles lignes directrices de la Banque mondiale	3
Le marché de Hong Kong	4-5
L'encart Forum ACAP	
Musée de l'Ermitage	7
Le groupe marketing international	8
Occasions d'affaires	9
Les trucs du métier	10
Foires commerciales	11
Au Calendrier	12